

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10, à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours, à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus.

Monaco, le 9 Avril 1865.

Lundi 3 avril, l'avis à vapeur Tunisien *le Bechir* a amené à Nice Son Excellence le Général de Division Selim, envoyé par Son Altesse le Bey de Tunis, comme Ambassadeur Extraordinaire, auprès du Prince Charles III, pour remettre à Son Altesse Sérénissime les insignes de l'Ordre du Sang Royal qui Lui a été conféré par le Bey, à l'occasion du Traité récemment conclu entre les deux Etats.

Le Général était accompagné de Mohamed El Chedly, Chef de bataillon, Aide-de-Camp de Son Altesse le Bey, Secrétaire de l'Ambassade, du Chevalier Conti, Premier Interprète du Ministère des Affaires Etrangères et d'une suite de plusieurs personnes.

M. de Lagarrigue, Chambellan du Prince, s'était rendu à Nice au devant de Son Excellence, qui est arrivée à Monaco, le lendemain mardi, à deux heures et demie, à bord du vapeur *Palmaria*, mis à sa disposition; cet élégant navire, coquettement pavoisé, portait au grand mât le Pavillon de Tunis et au mât de misaine celui de la Principauté.

Lorsque l'Ambassadeur débarqua sur le quai, il fut reçu par le Capitaine du Port et salué par une salve de onze coups de canon tirés du haut des remparts.

Les voitures de la Cour qui attendaient Son Excellence, La conduisirent avec les personnes de Sa suite à l'Hôtel de Paris, où, d'après les ordres du Prince, de somptueux appartements avaient été préparés; le drapeau Tunisien fut immédiatement arboré au grand balcon et un poste de carabiniers placé à la porte de l'Hôtel.

Le soir, le Général Selim assista, dans les salons du Casino, à un concert donné en son honneur.

Le lendemain mercredi, à deux heures, deux voitures de la Cour, attelées de quatre chevaux conduits à la Daumont et précédées d'un piqueur, se rendirent à l'Hôtel de Paris pour y prendre l'Ambassadeur.

Une foule nombreuse s'était réunie aux abords de l'Hôtel et manifesta sa respectueuse sympathie envers le Général, qui, de son côté, répondait gracieusement aux marques de déférence qui lui étaient adressées.

Son Excellence se plaça dans la première voiture, ayant à Sa gauche M. de Lagarrigue, Chambellan; l'Aide-de-Camp et l'Interprète suivaient dans la seconde.

Au moment où il franchissait la grande porte de

la Ville, le Général fut salué par une salve de onze coups de canon.

A son entrée dans le Palais, les honneurs militaires furent rendus à l'Ambassadeur par la Garde qui avait pris les armes.

Son Excellence, après avoir été complimentée, en descendant de voiture, par le Commandant du Palais et un Officier d'Ordonnance du Prince, fut reçue, au haut du grand escalier de marbre, par le Commandant Bellando, Aide-de-Camp de Son Altesse Sérénissime, qui La conduisit, en traversant les Galeries et les Appartements de réception, jusqu'au Salon des Arcades où L'attendait M. le Colonel Vicomte de Grandsaigne, Premier Aide-de-Camp du Prince.

Peu d'instants après, l'Ambassadeur fut introduit dans la Salle Grimaldi, où se trouvait Son Altesse Sérénissime Charles III, entouré des principaux Dignitaires et Fonctionnaires.

Le Général Selim, après avoir fait connaître au Prince l'objet de sa mission, Lui remit la décoration en diamants que Son Altesse le Bey Lui offrait et qui était portée sur un coussin de velours rouge, ainsi qu'une lettre du Bey contenue dans un magnifique sac en drap d'or.

L'Ambassadeur demanda ensuite au Prince la permission de déposer entre Ses mains la Grand' Croix de l'Ordre du Nichan Iftikhar que le Bey envoyait à Son Altesse Sérénissime le Prince Albert.

Le Prince répondit à l'Ambassadeur par les paroles suivantes :

« Je reçois avec une vive satisfaction la décoration que vous m'apportez au nom de Son Altesse le Bey de Tunis et j'attache d'autant plus de prix à ce témoignage éclatant de Son Amitié que, par Ses nobles qualités, votre Auguste Maître s'est acquis l'estime et la sympathie de tous les Souverains de l'Europe.

» Je suis également sensible au souvenir que vous me remettez pour mon Fils et je regrette que son absence le prive du plaisir de le recevoir lui-même. Je vous prie de transmettre au Bey mes sincères remerciements pour Sa gracieuse courtoisie et je suis charmé que Son Altesse ait choisi pour Son Ambassadeur auprès de moi un personnage aussi distingué que vous. »

Le Général Selim ayant apporté de la part du Bey plusieurs Croix du Nichan destinées à divers Fonctionnaires et personnes de la Maison du Prince, Son Altesse Sérénissime procéda Elle-même, en présence de Son Excellence, à la remise de ces décorations.

L'Ambassadeur fut ensuite conduit dans les Ap-

partements d'York, où Son Excellence fut admise à présenter Ses hommages à Son Altesse Sérénissime Madame la Princesse-Mère; en sortant de cette audience, le Général fut ramené à son Hôtel avec le même cérémonial.

Le soir, à sept heures, le Prince réunit à Sa table, dans un banquet de 40 couverts, le Général Selim et les personnes attachées à sa mission, les Consuls de France, d'Espagne et de Tunis, le Gouverneur Général et les principales Autorités.

Pendant le repas, l'excellent orchestre dirigé par M. Eusèbe Lucas, l'habile maestro, joua les plus jolis morceaux de son répertoire.

Au dessert, le Prince se leva et porta un toast en ces termes :

« Je bois à la santé de Son Altesse le Bey de Tunis, mon Auguste Allié et Ami.
« Que Dieu Lui accorde un Règne long et prospère et bénisse Ses efforts pour la civilisation de Son peuple. »

Avant le dîner, le Prince avait remis à Son Excellence l'Ambassadeur du Bey, la Croix de Grand Officier de l'Ordre de Saint-Charles, au Chevalier Conti, Premier Interprète, la Croix de Commandeur et à Mohamed El Chedly, Aide-de-Camp, celle d'Officier.

Le lendemain jeudi, le Général Selim fit en voiture une excursion dans les environs jusqu'à Menton et au pont Saint Louis.

Vendredi, l'Ambassadeur se rendit à l'Hôtel-Dieu, où il fut reçu par M. le Maire de la Ville, les Sœurs de St-Maur, le Médecin et le Chapelain. Son Excellence parcourut en détail les salles des malades et entra dans la chapelle, donnant des éloges à l'ordre et à la bonne tenue qui règnent dans cet établissement.

Ensuite le Général fit une visite aux Ecoles et à la Salle d'asile, où il assista aux exercices et aux chants qui eurent lieu en sa présence.

En se retirant, Son Excellence fit remettre à M. le Maire une somme considérable pour les pauvres de la Ville.

Le même jour, l'Ambassadeur fut invité par le Prince à un dîner de famille, après lequel Son Excellence prit congé de Leurs Altesses Sérénissimes en Les remerciant avec effusion de l'accueil distingué qui Lui avait été fait et en Les assurant du précieux souvenir qu'Elle emportait de Leur réception.

Hier, 8 avril, le général Selim, accompagné de M. de Lagarrigue, Chambellan du Prince, a quitté Monaco, à bord du vapeur *Palmaria*, salué, comme lors de son arrivée, par une salve de onze coups de

canon, et se rendant à Nice pour retourner à Tunis, après une courte excursion en Italie.

La Décoration du Sang Royal, conférée au Prince Charles III par S. A. le Bey, est exclusivement réservée aux Membres de la Dynastie Régnante à Tunis et aux Souverains.

Elle se compose d'une grande étoile toute en diamants, suspendue au cou par un nœud également en diamants.

S. Exc. le Général Selim était porteur des décorations suivantes, accordées par Son Altesse le Bey :

Commandeurs de l'Ordre du Nichan Iftikhar :

MM. Tamburini, Maire de la ville de Monaco ;
De Lagarrigue, Chambellan du Prince ;
De Payan, Secrétaire du Conseil d'État ;
Myionnet, Secrétaire des Commandements du Prince ;

Officiers :

MM. D'Houdetot, Secrétaire particulier du Prince ;
Henri Métivier, Historiographe du Prince.

Chevalier :

M. Louis Bellando, attaché au Secrétariat du Prince.

NOUVELLES LOCALES.

Les régates de Monaco seront entourées, cette année, tout porte à le croire, d'un éclat inaccoutumé. Les engagements sont déjà nombreux : le temps, d'une splendeur incomparable, se charge de préparer le champ des courses nautiques. Ce sera une réunion d'été qui attirera sur notre plage une foule immense de visiteurs, suivant la coutume.

Les prix sont d'une élégante richesse. La société des régates a déjà reçu de nombreuses félicitations sur la beauté des œuvres d'art livrées au concours de la rame et de l'aviron. Les frères Fannières, ciseleurs du plus grand mérite, fournisseurs de l'Empereur des Français et le célèbre Barbedienne ont envoyé ces magnifiques récompenses, dont la forme pleine de goût relève encore la matière précieuse.

Les Régates de Nice auront lieu 40 jours après celles de Monaco, le 30 avril : dans notre prochain numéro nous donnerons le programme de cette fête.

A partir d'aujourd'hui, le grand et magnifique bateau à vapeur, le *Solferino*, fera le service de transport entre Nice et Monaco en remplacement de la *Palmaria*. Les départs de Nice sont ainsi fixés : 11 heures du matin et 5 heures du soir. Les départs de Monaco, à 1 h. de l'après-midi et 10 h. 1/2 du soir. Les heures de départ du *Bull-Dog* ne sont pas changées.

On lit dans le *Journal de Nice* :

Les travaux du souterrain de Villefranche avancent rapidement. Hier matin, les mineurs de l'embouchure du côté de Nice, se sont rencontrés avec ceux qui creusaient la petite section du tunnel marchant de l'est au couchant. La première galerie se trouve ainsi percée, jusqu'au puits n° 1 situé au col de Villefranche. On nous fait espérer que la seconde galerie qui sépare les puits n° 1 et 2 pourra être à jour avant trois mois, et que, vers la fin de l'été prochain, la petite section sera entièrement ouverte sur toute la longueur

du souterrain, qui n'a pas moins de 1500 mètres comme on le sait.

Nous parlerons bientôt de cette œuvre importante.

DE MONACO AU PONT SAINT-LOUIS.

Dans notre siècle de chemins de fer où l'on voyage pour arriver, où le plaisir du cahotement monotone des lourdes calèches de voyage est à peu près oublié, où l'imprévu ne se rencontre plus, rien n'est curieux à voir comme les routes que le rail-way n'a pas supplantées ; elles représentent un passé vivant ; elles sont un charmant anachronisme, elles constituent une gracieuse originalité au milieu de cette uniformité prodigieuse qui nous accable. Si ces routes sont parfumées comme la route de Gênes que prennent les touristes à Monaco, si elles dominent le plus splendide panorama qu'on puisse rêver, on retarde de ses vœux le temps où le sifflet des locomotives troublera la paix profonde de ces jardins suspendus à la luxuriante végétation, à la délicieuse verdure toujours rafraîchie par les innombrables ruisseaux qui tombent en cascades des monts.

La prison d'un wagon paraît dure quand on traverse cette corbeille de fleurs qui sourit au lac de saphir étendu à ses pieds. On désire savourer lentement du regard ces magnificences rêvées : les cascades, au chant harmonieux, à la poussière argentée, qui caressent dans leur course gracieuse les saxifrages aux rouges teintes, les grappes de la vierge, blanches comme la pureté, les roses, belles comme celles de Saron. Aussi, il existe sur cette route un chassez-croisez continu de voyageurs qui est du plus pittoresque effet.

Voici la confortable berline anglaise attelée de quatre chevaux, la calèche élégante, la malle de Gênes qui galope entraînée par cinq vigoureux coureurs, les omnibus, et enfin l'amusant équipage des ânes que les blanches mains des ladies essaient en vain d'arracher à leur pyrrhonisme ordinaire.

De Monaco à Menton, la route est sans cesse coupée par de petits torrents qui se sont creusé des lits en ne peut plus pittoresques. Parfois au beau milieu du gouffre, un amandier en fleurs étale sa neige au regard ; un bloc énorme de rocher dégringolé un jour de la montagne le sauvegarde ; c'est l'image de la jeunesse grandissant sur des ruines. Il est de ces lits de torrents qui reproduisent à s'y méprendre, des paysages historiques de l'Archipel et de l'Afrique : la végétation tropicale, le soleil, les sources d'eaux vives, cette mer qui prend sous l'intensité de la lumière de pâles aspects dans le lointain et qui paraît brillante et polie comme le sable du désert, — tout cela prête à l'illusion et l'encourage.

Route enchantée ; on comprend, quand on la parcourt, qu'elle soit sans cesse foulée par ceux qui vont étancher leur soif de bonheur : c'est la porte de l'Italie. Le frontispice est digne ici du monument ; c'est le bas-relief inestimable qui décore le grand temple des souvenirs.

Tout y prend des airs de fête : tout y rit : la création entière y vit dans une harmonie parfaite : voyez près du rivage le saphir de l'eau ridé et terni par ces larges tâches noires : c'est une compagnie de marsouins qui vont chercher un refuge dans le port de Monaco pour y passer la nuit. En les voyant fendre l'eau de leurs larges queues et bondir comme des moutons, tout le poétique passé dans l'étude duquel s'est complue notre enfance se présente à l'esprit dans un cortège de riantes souvenirs. Les

marsouins d'aujourd'hui sont les dauphins d'autrefois. C'est sur le dos d'un dauphin que fut commise la célèbre bêtise du singe qui prit le Pyrée pour un homme. L'antiquité leur donnait un rang élevé dans ses affections. Viennent-ils en s'abritant dans nos eaux nous donner un gage de leur durable amitié ?

AUGUSTE MARCADE.

Parmi les nombreux touristes qui ont visité Monaco, plusieurs ont écrit leurs impressions, en arrivant à Paris. Nous nous plaisons à enregistrer les pages consacrées à ce beau pays, la Principauté du soleil : en voici de charmantes que nous empruntons à une excellente revue parisienne.

A. M.

Les médecins appellent l'été *la morte saison*, parce que personne ne meurt en été. Ils profitent alors des doux loisirs que leur fait la déesse Hygie, et, dépouillant la gravité recommandée par le vieillard de Cos, ils se livrent à tous les ébats de l'école buissonnière, dans les villes d'eaux douces ou salées, au bord du Rhin ou de l'Océan.

Les malades appellent l'hiver *la saison des plaisirs*. Or, les plaisirs ayant un peu trop abondé, la saison ayant été trop vivante depuis le 1^{er} janvier 1865, j'ai quitté Paris à la date du printemps officiel, pour aller au devant du printemps vrai, et faire avancer ainsi, pour mon hygiène, la morte saison.

Napoléon attendit aussi la première hirondelle pour sortir de l'île d'Elbe et se lancer sur la route de Paris. Cet illustre fait historique m'a donné l'idée de débarquer au golfe Juan, pour me réchauffer un peu à l'ombre du soleil d'Austerlitz, département du Var.

Un autre motif me poussait vers ces régions tièdes et historiques.

Jules César est à la mode en ce moment. Lui qui redoutait tant les ides de Mars, tressaille de joie dans sa tombe au mois de mars : il a trouvé deux Homères ; Achille n'en a eu qu'un.

Après avoir salué le rivage où Napoléon I^{er} passa le Rubicon en 1815, j'ai voulu faire la même politesse au mont Cynocéphale, qui vit descendre Jules César, lorsqu'il jeta le dé de la fatalité sur le tapis vert où il jouait Rome avec son gendre Pompée, toujours au mois de mars.

J'étais fier d'avoir eu seul l'idée de ce double salut à la Chateaubriand, l'illustre voyageur, qui, d'après Lady Morgan, a salué tout ce qu'il a rencontré de Paris à Jérusalem, excepté Lady Morgan.

Après tout, je suis excusable, si m'étant occupé tout l'hiver de la *Belle Hélène*, de Thérèse, du bonnet gras et du vaisseau de l'*Africaine*, je cède à l'envie de descendre à Jules César et Napoléon I^{er}.

La variété, devise de La Fontaine, — le fabuliste, — doit être aussi la devise d'un chroniqueur, et pour varier, il faut quitter un instant Paris.

Me voilà donc au Golfe Juan ; je sable les pages de cette chronique avec le sable foulé par Napoléon.

Réaumur destituant pour moi l'hérétique centigrade, me favorise de 20 degrés. On peut vivre ici, me dit un palmier. Le même arbre avait, dit-on, donné le même conseil à l'exilé de l'île d'Elbe. Ce conseil, hélas ! n'a pas été suivi, et nous avons subi le raccroc de Blücher et le mot de Cambroune ! Volney, qui a perdu son temps à méditer sur les ruines de Palmyre, n'a jamais médité sur le palmier du Golfe Juan, ce Cassandre végétal.

Le vaisseau de l'*Africaine* et la mer peinte qui le porte sont sans doute d'un très-bel effet, mais j'ose

affirmer que le vaisseau et la Méditerranée, aperçus de ce rivage, plongent les décors de l'Opéra dans le troisième dessous. Ce mois de mars réveille la nature; la mer a les teintes du saphir; les tièdes effluves courent dans l'azur; les violettes impériales embaument l'air. Un demi-siècle est comblé. Je suis charmé d'avoir quitté Paris hier, pour célébrer le jubilé semi-séculaire du Golfe Juan.

On me montre à l'horizon une ligne sombre, qui doit être la crête du mont Cynocéphale, nommée aujourd'hui par les géographes, *Tête-du-Chien*. Les savants corrompent toutes les nobles appellations.

Il me revient en mémoire que Xénophon, dans sa *Vie d'Agésilas*, cite le mont Cynocéphale, qui s'élève près de Thèbes en Béotie. Je ne suis pas assez Béo-tien pour croire que j'aperçois celui-là dans les Alpes-Maritimes; et ensuite, avec un autre souvenir de Virgile, je suis induit à admettre que le Cynocéphale, est le mont d'où Jules-César est descendu pour marcher vers le Rubicon.

Ainsi à dix-huit siècles d'intervalle, Jules César et Napoléon ont joué leur va-tout sur le même coin de la Méditerranée. Ces deux grands hommes n'en forment qu'un seul peut-être; qui sait! Ingres doit avoir raison, avec son portrait Césarien. Quand Dieu a deux grandes âmes à créer, il économise la façon de la seconde, au moyen d'une transmission.

Comment douter? A la fin du sixième livre de l'*Enéide*, Virgile dit que le beau-père descend des sommets Alpains et de la Citadelle de Monaco, pour combattre son gendre Pompée; (1) Est-ce clair?

Je suis content de ma découverte d'un double Rubicon et d'un seul César, et je me donne un prix de cinq cents francs, que je consacre à d'autres études de chroniqueur en co: gé.

La beauté des femmes Génoises commence à Nice et s'épanouit sur toute la longueur du littoral ligurien. La végétation tropicale de ce pays se continue dans la chevelure des jeunes filles; le soleil met son éclat dans leurs yeux; l'oranger des Hespérides leur donne son teint et ses formes; le palmier leur donne sa grâce. Ici, la beauté est partout. La femme doit nécessairement recevoir la meilleure part d'un don général.

Une jeune fille nommée Antonia se cachait l'an dernier, comme une violette, sous les orangers du rivage de Monaco. Elle était pauvre, mais elle avait la richesse de cette beauté ligurienne qui est une incarnation de *Costa-bella*. Un jeune Anglais nommé Edmond L., la vit assise sous un palmier, comme une héroïne de la Bible, et il l'aima d'un amour qui était déjà vieux le lendemain.

Ces jeunes filles exercent la plus charmante des professions, et vivent d'un petit commerce embaumé: elles cueillent des violettes, des oranges, des citrons, et quand elles passent sur le chemin avec leurs corbeilles d'osier, elles parfument l'air comme des cassolettes vivantes. On chercherait en vain leur pareilles sur les pelouses de Chatam, de Black-Hall et de Rochester.

Un romancier écrira un jour l'histoire d'Antonia et d'Edmond; un chroniqueur n'a pas de temps à perdre, il commence par la fin, et dit qu'après une lutte engagée entre Monaco et le West-End, Edmond devint le mari d'Antonia.

C'est la Genèse du Croisement des races; le Nord est destiné à épouser le Midi sur l'autel des Alpes, à Monaco.

CHRONIQUE BELGE.

La politique sommeille un peu. Cela ne doit pas nous empêcher de jeter un regard sur le passé. C'est une chose encore généralement ignorée, mais qui bientôt, je crois, sera tout-à-fait publique, et connue de tout le monde, que notre nationalité courait le plus grand danger sans la révolution polonaise: c'est la malheureuse Pologne qui nous a sauvés. Grâce à M. de Bismark, la triple alliance de la Prusse, de la Russie et de la France était réalisée. Les trois contractants avaient remanié, à leur profit, la carte d'Europe! Nous étions dans le lot de la France. Tout était prêt pour l'exécution du traité, quand éclata le soulèvement polonais.

Le Czar demanda l'appui de l'Empereur; Napoléon recula devant l'opinion publique, et n'accorda que la neutralité.

Il s'en suivit un refroidissement, mais non une rupture. C'est encore cette triple alliance, et l'espoir d'en recueillir quelque jour les fruits, qui explique l'attitude de la France dans la question danoise.

Les projets d'annexion sont ajournés mais on n'y a pas renoncé. Si l'Angleterre n'est pas intervenue pour défendre le Danemark son allié, c'est qu'elle craignait de mettre le feu aux poudres, et de pousser les trois autocrates dans la voie de l'action.

Il vous est permis de douter de ce que je vous dis aujourd'hui; mais je suis sûr que des voix plus autorisées que la mienne vous le rediront bientôt.

Le printemps nous est arrivé en guise de poisson d'avril. Il fait passablement beau aujourd'hui. Nous n'avons eu jusqu'à ce jour qu'un ciel triste, un vent froid, de la pluie et de la grêle. Aussi la mortalité est-elle effrayante!

La cavalcade de bienfaisance de la mi-carême mérite une mention ici. Qui a vu une cavalcade les a vues toutes. L'idéal, c'est qu'elle soient propres. Lorsqu'elles le sont, on n'a rien à dire, et il est certain que la cavalcade de la mi-carême était fort propre. Les géants, tapissés de neuf, étaient tout-à-fait rejouissants. Don-Quichotte avait très-bonne mine; Salau, tout de pourpre et d'or, avait l'air d'un bon diable, et la cour infernale donnait une assez galante idée des « sombres hoids. »

Il y avait aussi des chars; le plus pittoresque, c'était celui qui représentait la Ferme flamande. On y dansait, on y sautait, on s'y amusait à faire frémir. On s'y amusa depuis midi jusqu'au soir, ainsi le voulait le programme. J'ai vu dans les codes des pénalités moins sévères pour des délits plus graves.

On ne sait pas comment, les rues étant ce que les avaient faites les intempéries de la veille et du jour même, les pierrots s'y étaient pris pour n'être pas crottés jusque dans le dos.

On commence à s'entretenir avec un vif intérêt, dans quelques uns de nos cercles, d'une affaire mystérieuse qui rappellerait beaucoup la tragique aventure de La Pomerai. Le docteur Pritchard, médecin à Glasgow, vient d'être arrêté, comme accusé d'avoir empoisonné sa belle-mère et sa femme. Il paraît que M^{me} Pritchard était depuis quelque temps malade, souffrant d'une fièvre gastrique, comme le disait son mari, lorsque sa mère quitta Edimbourg pour venir la soigner. Mais, à peine cette dernière fut elle arrivée auprès de sa fille, qu'elle tomba gravement malade et mourut en quelques heures.

Quant à M^{me} Pritchard, elle parut pendant plusieurs jours revenir à la santé; puis de fâcheux symptômes se manifestèrent et elle mourut presque subitement. Son mari, sans attendre la cérémonie de l'inhumation annoncée pour le commencement de la semaine suivante fit aussitôt transporter le corps à Edimbourg, où celui de la mère avait été également rapporté. Il paraît, en outre, que la servante de la famille sur laquelle des bruits fort désavantageux circulaient depuis longtemps, s'était publiquement vantée qu'elle épouserait le docteur Pritchard « aussitôt après la mort de madame. » Ces différentes circonstances ont amené l'arrestation du médecin; mais nécessairement l'enquête se poursuit en secret; et tant que dure l'examen chimique des deux cadavres confiés à deux célèbres médecins d'Edimbourg, il serait téméraire de hasarder une opinion à ce sujet.

A propos de crime, le nommé Leurquin, l'assassin de Charlemagne, le commis-voyageur de Chimay, vient d'être condamné à la peine de mort par la cour d'assises de Mons.

Notre malheureuse expédition du Mexique oblige le Gouvernement à prendre une décision à laquelle tout le monde applaudit. A l'avenir on pourra se mettre au service de l'étranger de quelque manière que ce soit sans perdre sa nationalité. Ainsi, un de mes amis, un belge, est sur le point d'être nommé Chargé d'Affaires à Bruxelles d'un gouvernement étranger. Les gouvernements étrangers pourront donc sous peu, si cela leur convient, métamorphoser leurs Consuls en Chargés d'Affaires; cela ne leur coûtera pas davantage et cela fera beaucoup plus d'effet.

La finance est bien malade. Son triste état tend à se prolonger. A la crise financière que nous avons traversée a succédé une abondance de numéraire qui se fait sentir sur toutes les places et dont la raison véritable est difficile à saisir.

Quoiqu'il en soit, le même calme règne dans les affaires; grâce à des circonstances aussi favorables des tentatives de hausse sont entreprises, mais le succès ne couronne pas les efforts; tout au plus, peut-on maintenir les grandes valeurs de spéculation avec une certaine fermeté.

La cause de cet état de marasme, les uns la cherchent dans les probabilités d'un dénouement prochain de la lutte américaine, qui peut avoir pour notre continent des conséquences fâcheuses au point de vue de la politique, sinon produire une grande perturbation dans le mouvement monétaire et les transactions commerciales.

La semaine n'a pas été d'une gaieté folle. Les théâtres, frappés d'une maladie cruelle, ont enterré leurs morts, décevant et tranquillement. Là-bas, au Théâtre du Parc, c'est le *Petit-fils de Mascarille*, rejeton dégénéré d'une famille où les fourbes sont pétillants de verve malicieuse et plaisante; ici, au Théâtre des Galeries St-Hubert, c'est le *Mousquetaire du Roi*, un frère maussade du joyeux Bossu, qui s'éteint, épuisé, languissant, pendant que le chevalier de La Gardère recommence ses prouesses et ses estocades. Au Théâtre de la Monnaie, mort violente de *La Statue*, à inscrire sous la rubrique des accidents et sinistres; les soins les plus pressés n'ont pu la rappeler à la vie.

GEORGES HENRI.

AUGUSTE MARCADE. — Rédacteur-Gérant.

CASINO DE MONACO.

Dimanche 9 Avril 1865

CONCERT

Sous la Direction de

M. EUSÈBE LUCAS

2 HEURES DE L'APRÈS-MIDI.

- Marche MICHELIS.
- Ouverture du *Dieu et la Bayadère* AUBER.
- Air de *Martha* FLOTOW.
- Polka STRAUSS de Vienne
- I Lombardi*, introduction VERDI.
- Ouverture de la *Dame blanche* BOIELDIEU.
- Valse STRAUSS.
- Final FAUST.

8 HEURES DU SOIR.

- SOLISTES. . . MM. DELPECH, cornet à piston.
 OUDSHOORN, violoncelliste.
 MARZORATI, violoniste.

- March* MICHELIS.
- Ouverture de *Si j'étais Roi* ADAM.
- Fantaisie sur le *Tricorne* exécutée et composée par M. DELPECH.
- Kunstler-Caprice*
- Robespierre* LITOLFF.
- Souvenirs de *Faust* } exécutés par M. (GOUNOD.
- Airs moldaves* } Oudshoorn (KELLERMANN
- Tanzcantilen*, valse } BLUMSCHEIN.
- Fantaisie sur des motifs de la *Favorite* exécutée par M. Marzorati D. ALARD.

Bulletin Météorologique du 2 au 8 avril 1865.					
DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ÉTAT ATMOSPHÉRIQUE	VENTS
	8 HEURES	MIDI	2 HEURES		
2 avril	10 »	13 »	17 »	beau	nul.
3 »	10 »	13 »	13 »	id.	id.
4 »	13 »	13 »	14 »	id.	id.
5 »	13 »	19 »	19 »	id.	id.
6 »	13 »	19 »	21 »	id.	id.
7 »	14 »	20 »	22 »	id.	id.
8 »	16 »	21 »	23 »	id.	id.

AVIS.

Jeudi 13 courant, au magasin de Charcuterie, Épicerie et Comestibles, rue Basse, n° 7, grand assortiment de poissons frais à des prix très modérés.

(1) Aggeribus socer Alpinis atque Arce Monæci Descendens, gener adversis instructus Eois.

RÉGATES DE MONACO

Sous le Patronage de

S. A. S. LE PRINCE ALBERT DE MONACO

Jeu*di* 20 Avril 1865 à 1 heure de l'après-midi. (1)

COURSES GÉNÉRALES A LA VOILE.

GRANDS YACHTS.

1^{er} PRIX. — *Prix du Gouvernement.* Une Coupe sirène or et argent, valeur. Fr. 2,400.
2^{me} PRIX. — Une Médaille en or grand module.

1^{re} SÉRIE.

Embarcations de 7 mètres 50 à 12 mètres

Les embarcations au-dessus de 10 jusqu'à 12 mètres sont admises dans cette série avec allégeance de 15 secondes pour 50 centimètres et par heure.

1^{er} PRIX. — *Prix de la Ville,* Une coupe Vermeil, valeur . . . Fr. 700.
2^{me} PRIX. — Une somme de » 350
3^{me} PRIX. — Une Médaille en Vermeil grand module.

2^{me} SÉRIE.

Embarcations de 6 à 7 mètres 50 cent.

1^{er} PRIX. — Une Coupe figurine en argent, valeur . . . Fr. 500.
2^{me} PRIX. — Une somme de » 300.
3^{me} PRIX. — Une médaille en Vermeil.

3^{me} SÉRIE.

Embarcations de 5 à 6 mètres inclusivement.

1^{er} PRIX. — Pot à tabac en argent, valeur Fr. 400.
2^{me} PRIX. — Une somme de » 200.

4^{me} SÉRIE.

Embarcations de 5 mètres et au-dessous.

1^{er} PRIX. — Une coupe dorée et émaillée, valeur Fr. 250.
2^{me} PRIX. — Une somme de » 80.

5^{me} SÉRIE.

Embarcations non pontées.

1^{er} PRIX. — Une Coupe en bronze doré Fr. 200
2^{me} PRIX. — Une somme de » 60.

PÊCHEURS DE MONACO.

1^{er} PRIX. — Une médaille en Vermeil et une somme de . . Fr. 100.
2^{me} PRIX. — Une Médaille en argent et une somme de . . » 60.

EMBARCATIONS D'ÉTAT A LA VOILE.

1^{er} PRIX. — Une Médaille en verm. g. module et une somme de Fr. 150.
2^{me} PRIX. — Une Médaille en vermeil et une somme de . . Fr. 100.

COURSES A L'AVIRON.

GRANDS CANOTS.

1^{er} PRIX. — Une Médaille en vermeil et une somme de . . Fr. 120.
2^{me} PRIX. — Une médaille en argent et une somme de . . » 60.

1^{re} SÉRIE.

Canots et autres embarcations de mer de 6 rameurs et au-dessus.

1^{er} PRIX. — Une Médaille en Vermeil et une somme de . . Fr. 100.
2^{me} PRIX. — Une médaille en argent et une somme de . . » 60.

2^{me} SÉRIE.

Canots au-dessous de 6 rameurs

1^{er} PRIX. Une Médaille en argent et une somme de . . . Fr. 80.
2^{me} PRIX. — Une Médaille en bronze et une somme de . . » 50.

3^{me} SÉRIE.

1^{er} PRIX. — Une Médaille en argent et une somme de . . Fr. 60.
2^{me} PRIX. — Une Médaille en bronze et une somme de . . » 40.

PÊCHEURS.

1^{er} PRIX. — Une Médaille en argent et une somme de . . Fr. 100.
2^{me} PRIX. — Une Médaille en bronze et une somme de . . » 60.

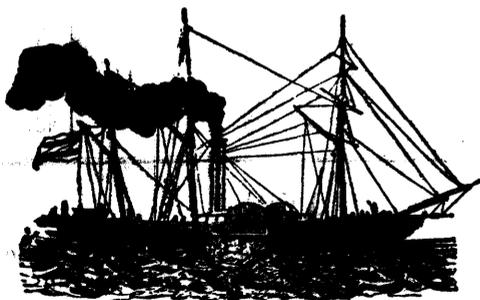
COURSES GÉNÉRALES D'ENSEMBLE.

1^{er} PRIX offert par la Société des Bains de mer de Monaco. —
Une Coupe en vermeil (groupe d'enfants pêcheurs,) valeur Fr. 1,800.
2^{me} PRIX. — Une Coupe figuriné en argent » 500.

3^{me} PRIX. — Une Médaille en or et une somme de . . . Fr. 200.
4^{me} PRIX. — Une Médaille en vermeil et une somme de . . » 120.

JEUX NAUTIQUES.

SERVICE DES BATEAUX A VAPEUR.



DÉPARTS DE NICE :

1^{er} départ 10 h. du matin (Bull-Dog)
2^{me} id. 11 h. » (Solferino)
3^{me} id. 1 h. du soir (Bull-Dog)
4^{me} id. 5 h. » (Solferino)

DÉPARTS DE MONACO :

1^{er} départ 11 1/2 h. du matin (Bull-Dog)
2^{me} id. 1 h. du soir (Solferino)
3^{me} id. 5 h. » (Bull-Dog)
4^{me} id. 10 h. 1/2 (Solferino)